



n°40
JANVIER
2018

Andouillé
Chailland
Ernée
Juvigné
La Baconnière
La Bigottière
La Croixille
La Pellerine
Larchamp
Montenay
Saint-Denis-de-Gastines
Saint-Germain-le-Guillaume
Saint-Hilaire-du-Maine
Saint-Pierre-des-Landes
Vautorte

Le Magazine
de **L'Ernée**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

En **2018** LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ERNÉE devient le 1^{er} acteur opérationnel du cycle de l'eau.



L'Ernée
acteur de votre quotidien !



Le Président
Albert LEBLANC

Edito

Ce début d'année 2018 marque une nouvelle grande étape dans la construction de notre Communauté de communes et dans la place qu'elle occupe dans le quotidien de ses habitants.

Depuis le 1^{er} janvier, c'est notre Communauté de communes qui devient le gestionnaire de l'alimentation en eau potable et de la gestion de l'assainissement. Ce moment fort vient clôturer près de 2 ans de réunions de travail avec les élus et agents en charge jusqu'à présent, d'exercer ces compétences et je voulais saluer l'ensemble de celles et de ceux qui ont travaillé sur ces sujets pendant de nombreuses années.

Ce début d'année 2018 marque ainsi la fin des transferts de compétences qui découlaient de la loi NOTRe d'août 2015. Eau, assainissement, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, zones d'activités économique, l'accueil des gens du voyage sont autant de nouvelles prérogatives désormais du ressort de notre Communauté de communes.

Le chemin vers une nouvelle organisation locale n'est pas pour autant achevé et nous allons engager dans les mois qui viennent de nouveaux travaux sur l'optimisation des services et sur les complémentarités entre les communes et la Communauté de communes.

Le dessin du territoire sera le fruit d'une collaboration toujours plus étroite entre nos structures pour continuer de construire un territoire, attractif, innovant, solidaire et profondément tourné vers l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une très belle année 2018.

Albert Leblanc, Président

Directeur de la publication : Albert Leblanc

Comité de rédaction : l'ensemble des agents de la Communauté de communes de l'Ernée

Tirage : 10 000 exemplaires sur papier recyclé

Conception :  **Octopus**
Conception Graphique/Ernée
www.octopus-ernee.com / Cécile Dufief

Impression :  **IMPRIM'VERT® - IMPRIM'ERNÉE CRÉATION**

Dépôt légal à parution : ISSN 2106-8372

Dans ce numéro :

Eau et assainissement

P.3 - Ce qui change au 1^{er} janvier 2018

Économie

P.4 - Focus sur 4 projets en cours ou à venir

Maison Santé

P.5 - Les 2 premières Maisons de Santé Pluridisciplinaires sont ouvertes

L'espace Aquatique

P.6 - Devenir ambassadeur
- Promotion de Noël

La Croixille

P.8 - Rencontre avec le Maire,
Monsieur Maurice Pennetier

Solidarité

P.9 - Huguette the Power
- La Mission locale de la Mayenne

Le PLUi

P.10 - Quelles règles pour demain ?

Environnement

P.11 - Les professionnels se mettent au vert

Événements

P.12 - Les événements à venir en 2018

POUR ÊTRE TOUJOURS AU COURANT DES ACTUALITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES...

Depuis quelques mois maintenant, la commission communication / attractivité travaille sur de nouveaux outils afin d'informer au mieux la population sur les actions réalisées par la Communauté de communes. Chacun peut s'abonner dès aujourd'hui à ces outils en fonction de ses intérêts :

- L'Ernews : une lettre d'informations numérique, envoyée tous les 2 mois, qui rapporte l'ensemble des actions et décisions prises par la Communauté de communes.

- La Newsletter de la 3^E Saison de l'Ernée, qui vous rappelle les spectacles et actions culturelles à venir.

- La Newsletter du Réseau lecture, qui vous informe sur les actions dans vos bibliothèques.

- Enfin, pour partager et échanger sur les différentes actions du territoire, abonnez-vous aux pages Facebook de l'Espace Aquatique de l'Ernée, de la 3^E ou encore de l'Ecole de Musique et de Théâtre.

Pour s'inscrire, envoyer votre adresse mail à b.arnold@lernee.fr en précisant ce qui vous intéresse ou remplir les formulaires correspondants sur les différentes pages du site de la Communauté de communes : www.cc-lernee.fr



CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2018

Voici bientôt 2 ans que la décision a été prise de transférer la gestion de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement à la Communauté de communes de l'Ernée.

En quoi cela consiste ?

Les services de l'eau et de l'assainissement ont pour mission d'acheminer l'eau potable jusqu'au robinet du consommateur (prélèvement en milieu naturel, potabilisation et distribution) puis de collecter et de traiter les eaux usées avant leur retour au milieu naturel.

Ils sont en charge des relations avec le consommateur : informations, gestion des demandes, facturation...

Ce qui va changer ?

C'est au siège de la Communauté de communes, sur le parc d'activités de la Querminais à Ernée que seront traitées les demandes des habitants concernant l'eau potable (branchement, arrivée et départ, interventions sur réseau, facturation, ...).

Les interventions techniques seront assurées par le service technique communautaire qui regroupe l'ensemble des agents qui intervenaient déjà sur ces domaines. Certaines missions seront assurées par les agents communaux pour optimiser les déplacements.

Et pour les tarifs ?

La création d'un service unique entraînera une harmonisation progressive des tarifs.

Vous pourrez retrouver l'ensemble des tarifs sur le site internet : www.cc-lernee.fr

Comment contacter le service ?

Téléphone : 02.43.05.03.94

Mail : eau@lernee.fr

Horaires d'ouverture public :

Du lundi au jeudi :

8h30 – 12h30 et 13h30 – 17h30

Vendredi :

8h30 – 12h30 et 13h30 – 16h30



De gauche à droite : Etienne GAUFFRE – Directeur Général des Services, Patrick RAPHEL – études et marchés, Jérémie GUERIN exploitation réseaux, Damien CHOCHON exploitation réseaux, Gildas JANVRIN – exploitation stations, Stéphanie MAREAU – directrice du service, Pierre CHEREL – électromécanicien, Céline PLANCHAIS – accueil / facturation, Sébastien MONTEBAULT – électromécanicien, Véronique DAUX – comptabilité, Philippe TREHET – exploitation réseaux, Benjamin GAUDICHAU – responsable technique, Nadine BEAUCHEF comptabilité / accueil, et Philippe LEFEUVRE (absent) – exploitation assainissement non collectif

Quels changements sur les communes ?

Juvigné et La Croixille :

Le changement concerne uniquement l'assainissement puisque l'alimentation en eau potable est gérée par la SAUR dans le cadre du Syndicat du Centre-ouest mayennais. L'assainissement était géré par les communes, il sera désormais géré par la CCE dans le cadre de la régie communautaire.

Ernée, Montenay, Saint-Pierre-des-Landes

Le SIAEP de la Région d'Ernée est dissous depuis le 31 décembre 2017 et est remplacé par le service de la Communauté de communes que ce soit pour l'eau ou pour l'assainissement.

Saint-Hilaire-du-Maine, La Pellerine et Saint-Denis-de-Gastines

La commune gère actuellement les services en régie (c'est-à-dire avec les services de la commune).

Le service est donc assuré entièrement par la Communauté de communes depuis le 1er janvier.

Larchamp

La commune est adhérente du Syndicat du Nord-ouest mayennais (SEKOM) pour l'alimentation en eau potable avec une délégation auprès de la SAUR. Le syndicat est maintenu jusqu'au 31/12/2019, il n'y aura donc pas de changement. L'assainissement collectif était géré par la commune et devient donc de la compétence de la régie communautaire.

Vautorte

La commune gérait jusqu'à présent l'assainissement en régie et l'eau au travers du Syndicat de l'Anxure et de

la Perche. La décision a été prise de quitter le syndicat pour l'alimentation en eau potable afin de ne disposer sur la commune que d'un seul interlocuteur. Une convention a été établie avec le syndicat de l'Anxure et de la Perche pour faciliter la transition.

Chailland, La Bigottière, et Saint-Germain-le-Guillaume

Les communes sont actuellement regroupées au sein du SIAEP de Chailland qui a délégué l'exercice de ces compétences à la société SUEZ.

Le syndicat est dissous depuis le 31 décembre 2017, mais SUEZ restera l'interlocuteur des habitants.

Andouillé

La commune est adhérente pour l'alimentation en eau potable du syndicat d'eau de Saint-Jean-sur-Mayenne qui est dissous depuis le 31 décembre 2017.

Pour l'année 2018, le contrat avec SUEZ est repris en partie par la Communauté de communes qui ne se chargera donc que des politiques d'investissements.

Pour l'assainissement collectif, la commune a un contrat de délégation avec SUEZ qui sera également repris.

La Baconnière

La commune est adhérente pour l'alimentation en eau potable du syndicat d'eau de Saint-Jean-sur-Mayenne dissout depuis le 31 décembre 2017.

Pour l'année 2018, le contrat eau avec SUEZ est repris par la Communauté de communes qui ne se chargera que des politiques d'investissements. L'assainissement collectif était géré par la commune et devient donc de la compétence de la régie communautaire.

FOCUS SUR 4 PROJETS EN COURS OU À VENIR

La Communauté de communes poursuit son intervention dans le champ économique en vue du développement du territoire.

ZONES D'ACTIVITÉS : DES INVESTISSEMENTS AUX SERVICES DES ENTREPRISES



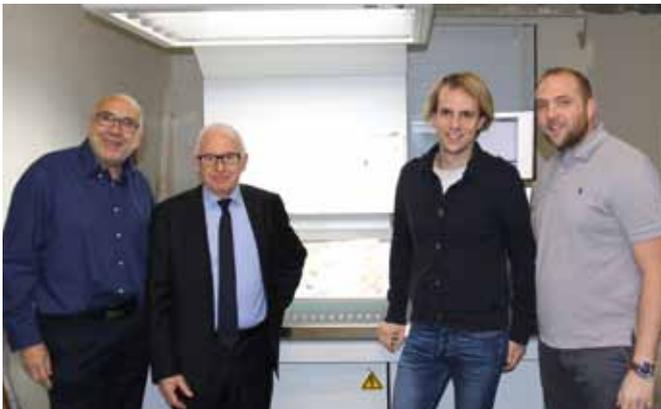
Le Parc d'activités du Tertre à Chailland accueille les entreprises Galéo (groupe LDC), STC Transport et Palette Lelandais recyclage. La voirie principale de la zone n'avait pas été conçue initialement pour recevoir un trafic aussi dense. La Communauté de communes a donc réalisé une importante reprise de la voirie ainsi qu'un élargissement permettant d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité.



Le Parc d'activités de La Brimonnière à l'entrée sud d'Ernée est en cours de viabilisation. Après la création du giratoire, qui dessert également le Parc de la Querminais, ce sont désormais les travaux de viabilisation du Parc d'activités qui sont en cours. Au terme de ce chantier, une nouvelle zone de développement économique de 3ha commercialisables permettra d'accueillir en partie le futur développement économique du territoire.



DEUX NOUVEAUX PROJETS INDUSTRIELS PORTÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



De Gauche à droite : Loretto ZUNINO, Albert LEBLANC – Président, Etienne GAUFFRE – DGS, Ugo ZUNINO

La société Imprim'Ernée a été reprise par Loretto Zunino en 2011 et connaît depuis un développement constant. L'entreprise vient récemment de faire un nouvel investissement lui permettant d'élargir sa gamme de prestations. L'usine est devenue trop petite pour assurer dans les meilleures conditions possibles son développement. L'entreprise a fait appel à la Communauté de communes pour l'accompagner dans l'agrandissement de son bâtiment sur une surface de 660 m².

Le projet a été approuvé par le Conseil communautaire en novembre dernier et va donc entrer dans sa phase opérationnelle très prochainement. L'occasion de soutenir une entreprise familiale puisque Loretto est accompagné dans son projet par son fils Ugo et sera prochainement rejoint par Paolo.



La société BRISARD est une entreprise historique du territoire, installée sur la commune de Saint-Pierre-des-Landes depuis le début des années 1980. Créée par Guy BRISARD, cette entreprise s'est développée dans l'injection du caoutchouc et des matières plastiques. Reprise en 2014, le site de Saint-Pierre-des-Landes connaît de nouveaux développements nécessitant la création d'une extension de son site de production sur 1 000 m². Les travaux de terrassement ont démarré en novembre et le bâtiment sera livré en mai prochain.

LES 2 PREMIÈRES MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES SONT OUVERTES

Elles étaient attendues, les deux Maisons de santé d'Andouillé et de La Baconnière sont désormais ouvertes et accueillent les habitants du sud de la Communauté de communes.



Andouillé

Pourquoi des Maisons de santé ?

La Communauté de communes avait lancé, en 2013, la rédaction d'un projet de santé pluridisciplinaire multisite sur le Pôle de Santé Changé/Andouillé/La Baconnière avec comme principal objectif d'améliorer localement l'offre de soins de premier recours. Une des actions à mettre en oeuvre était la création de ces deux Maisons de Santé Pluridisciplinaires afin de rassembler sur la commune les professions de santé.



La Baconnière

Qui est installé dans les Maisons de santé ?



Docteur DUNET et M. LEMAITRE, maire d'Andouillé

Sur Andouillé, on retrouve 2 nouveaux médecins généralistes, un chirurgien-dentiste, un cabinet infirmier, le centre de soins infirmiers, une kinésithérapeute, un ostéopathe, une podologue et une psychologue en permanence.

Sur La Baconnière, sont aujourd'hui installés 2 médecins généralistes (dont 1 nouveau), 2 kinésithérapeutes, un cabinet infirmier, un ergothérapeute et une psychologue.

Les deux Maisons de santé sont également équipées d'une salle d'urgence.

Comment ces Maisons de santé sont-elles financées ?

Portés par la Communauté de communes, ces deux projets ont reçu des financements de la part de l'Etat et de la Région des Pays de la Loire. Les professionnels paient ensuite un loyer chaque mois à la Communauté de communes.

Paroles de professionnels :

« Je suis originaire de la Mayenne et souhaitais revenir y exercer après avoir démarré ma carrière en région parisienne. Je cherchais un lieu où il n'y avait pas encore de psychologue et l'opportunité de la Baconnière s'est présentée. Idéalement située selon moi car entre Ernée et Laval. Les avantages d'une maison de santé sont nombreux : pas d'isolement professionnel donc rassurant, rayonnement plus important car plus de patients qui passent dans les locaux et avantage financier non négligeable. »

« J'apprécie les locaux vastes et lumineux et je suis venu ici pour avoir plus de chance d'avoir un successeur après mon départ en retraite. Mon activité fonctionnait bien dans un cabinet isolé mais les nouveaux praticiens souhaitent aujourd'hui s'installer dans ce type de fonctionnement. Ce choix je le fais avant tout pour maintenir une activité dentaire sur la commune dans les années à venir ».

« Cela faisait quelques années que je faisais des remplacements aux alentours de Laval afin de trouver le meilleur endroit où m'installer. Sur La Baconnière j'ai trouvé en la personne de Jacques LOURDAIS, un professionnel avec lequel je partage une vision commune de la pratique de mon métier, c'est ce qui m'a poussé à m'installer ici. Le fait de disposer de locaux aux normes et « clés en main » a facilité mon installation. »



L'équipe de La Baconnière (de gauche à droite) : Docteur LOURDAIS, M. BOUTELOUP - kinésithérapeute, Docteur PHELIPOU, Mme LOMBARD - psychologue clinicienne, Mme TESSIER - kinésithérapeute / Absente sur la photo Mme DAZIN - ergothérapeute



Les infirmières Mmes MORICE et LEPRETRE

Espace Aquatique de l'Ernée

DEVIENS « AMBASSADEUR DE L'ESPACE AQUATIQUE » !



La promotion des activités physiques et sportives entre pleinement dans le champ de développement de l'Espace Aquatique de l'Ernée et de son Club fitness.

Ainsi, qui mieux que de nos adhérents pour vanter la qualité de nos prestations ? Alors, les équipes de l'Espace Aquatique de l'Ernée et du Club Fitness, lancent l'opération « Ambassadeur de l'Espace Aquatique ».

Le principe ? Il est très simple

- Tu cherches à t'inscrire dans une salle de sport et tu hésites ?
 - Demande à un de nos ambassadeurs de parrainer ton abonnement et profite d'un mois d'abonnement offert.
 - Et pour l'ambassadeur qui t'a parrainé ?
- De nombreux avantages en fonction du nombre d'adhérents convaincus (mois offerts, avantages sur les activités de l'Espace Aquatique, cadeaux exclusifs).

Venez vite vous renseigner à l'accueil de l'Espace Aquatique !

DES ANIMATIONS TOUTE L'ANNÉE À L'ESPACE AQUATIQUE DE L'ERNÉE

	L	M	M	J	V	S	D
FÉVRIER				1	2	3	4
							11
							18
							25
							28

Structure gonflable

	L	M	M	J	V	S	D
MARS				1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24	25
	26	27	28	29	30	31	

Soirée Vital tonic

	L	M	M	J	V	S	D
AVRIL							1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23	24	25	26	27	28	29
	30						

Soirée fitness

	L	M	M	J	V	S	D
MAI				1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24	25
	26	27	28	29	30	31	

Animation de Pâques



	L	M	M	J	V	S	D
JUILLET							1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23	24	25	26	27	28	29
	30	31					

Animations été

	L	M	M	J	V	S	D
AOÛT				1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24	25
	26	27	28	29	30	31	

	L	M	M	J	V	S	D
SEPTEMBRE							1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23	24	25	26	27	28	29
	30						

Soirée de rentrée

	L	M	M	J	V	S	D
OCTOBRE							7
							14
							21
							28
							31

Soirée halloween

	L	M	M	J	V	S	D
NOVEMBRE				1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24	25
	26	27	28	29	30		

Soirée zen

	L	M	M	J	V	S	D
DÉCEMBRE							1
							2
	3	4	5	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23
	24	25	26	27	28	29	30

Soirée de Noël



**SPÉCIALE
NOËL**

Tous les abonnements à
1€
les 3^{ers} MOIS

OFFRE

Espace
aquatique
de l'Ernée



~~348€~~
264€ Fitness



~~468€~~
354€ Premium



~~540€~~
408€ Excellence



Du 1^{er} décembre au
31 janvier 2018

Tarifs pour 1 an d'abonnement

3 Avenue du G. De Gaulle – 53500 Ernée
espaceaquatique@lernee.fr

www.espaceaquatique-lernee.fr

02 43 05 03 80

Retrouvez-nous et suivez toute l'actualité !
<https://www.facebook.com/EspaceAquatiquedelErnee/>

RENCONTRE AVEC LE MAIRE, MONSIEUR MAURICE PENNETIER QUI NOUS PRÉSENTE SA COMMUNE.



La Croixille se situe sur une colline à 181 mètres d'altitude, la surface de la Commune est 1 990 hectares.

La population a connu son pic de population vers 1850 avec 1 500 habitants grâce à un nombre important de petites exploitations, d'artisans et d'exploitants de carrières.

Celles-ci fournissaient à l'époque des dallages et des pavés de qualité, exportés vers la ville de Paris. Lors des mouvements étudiants de Mai 68, certains furent lancés en direction des CRS.

Comme bon nombre de communes rurales, la population diminuera jusqu'à 484 habitants au recensement de 1990. Depuis nous progressons de nouveau. Aujourd'hui, nous sommes environ 725 dont 45 % de moins de 30 ans (chiffres INSEE).



Notre situation géographique au carrefour de la D 30 et D 29 nous favorise. De nombreux jeunes couples vivent à La Croixille en y appréciant le calme d'un petit village. Cette arrivée a permis en plus de sauver notre école.

L'activité économique y est redevenue importante. A la vingtaine de fermes, s'ajoutent quatre commerces, une trentaine d'autres activités ; artisanales, entreprises agricoles, paysagiste, centres équestres, deux campings, une carrière, un élevage de chiens. L'ensemble représente un nombre d'emplois important.

Ce renouveau de population nous l'avons accompagné par de nouveaux lotissements.

La commune a aussi un tissu associatif avec des responsables motivés et généreux qui s'investissent lors de manifestations.

Dans le domaine architectural, nous sommes fiers de notre église qui date du 16ème siècle, de son beffroi et du puits qui est juste à côté. Nous venons d'ailleurs de terminer des travaux importants sur le clocher de l'église.



*Château de La Barillère
Un gîte atypique à découvrir*

On peut aussi y découvrir deux châteaux. « La Barillère » route de Fougères, dont beaucoup ont découvert l'existence lors du Comice Agricole en 2015. Celui-ci est actuellement aménagé en gîte.

Nous avons aussi le château de « La Rongère », situé sur la voie communale n°3, dont d'existence remonte à la guerre de cent ans.

Duguesclin y est resté prisonnier dans la vieille tour après une bataille livrée aux anglais sur les hauteurs de Juvigné. L'écrivain Bernard Vadel Lamarche y a

vécu aussi plusieurs années avant d'y mourir en 2000.



Notre Commune, dotée de nombreux chemins de randonnées, accueille souvent des marcheurs qui, en plus de pratiquer leur sport favori, apprécient le charme de notre campagne.

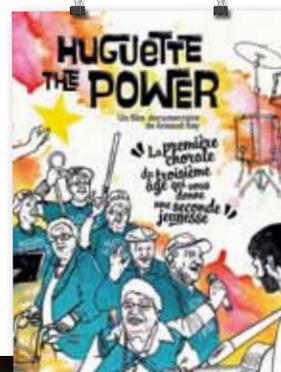
Je vous invite à vous joindre à eux.



*Chemin de randonnée
Sentier du Piémont*

APRÈS LA SCÈNE, LES HUGUETTE SUR GRAND ÉCRAN !

A l'occasion de la sortie du film reportage d'Arnaud Ray « Huguette The Power, la première chorale du troisième âge qui vous donne une seconde jeunesse », retour sur ce projet « fou » initié par l'association dionysienne Au Foin De La Rue en partenariat avec le CIAS et la Communauté de communes de l'Ernée, la Cie des Arbres et des Hommes, Mémé les Watts et six structures d'accueil pour personnes âgées du territoire.



« Huguette The Power », c'est :

- Une chorale rétro-actuelle de 60 choristes provenant des 4 EHPAD, 2 résidences autonomie, d'un Espace de Découvertes et d'Initiatives, accompagnée par un chef de cœur Pierre Bouguier et du groupe de musique « mémé les Watts ».
- Une aventure humaine qui a démarré en octobre 2015 durant laquelle se sont succédés ateliers d'écoute musicale, travail vocal, mémorisation, répétitions pour aboutir à un premier concert en

plein air au festival Au Foin De La Rue le 2 juillet 2016 ; puis un deuxième en salle à Ernée le 22 janvier 2017. Deux grands moments d'émotions partagés avec un public intergénérationnel.

- Un nouveau regard sur la personne âgée capable de s'amuser, de donner du plaisir, de faire preuve parfois d'un lâcher-prise déconcertant pour un effet surprise garanti !

- Un film reportage de 52 minutes dévoilé le jeudi 16 novembre 2017 au Majestic d'Ernée.

- Un DVD collector en vente depuis fin décembre 2017.

- Une invitation pour un concert au Grand Rex de Paris, le 29 mars dans le cadre de la 10^{ème} édition des SilverNights 2018 devant plus de 1500 acteurs de la Silver Economy dédiée à l'avancée en âge de nos sociétés (Santé, habitat, assurance, assistance téléphonie, Internet, sport, loisirs, transport...). Un autre pari fou pour les Huguette d'autant plus que certaines n'ont jamais vu la tour Eiffel...

LA MISSION LOCALE DE LA MAYENNE AU SERVICE DES 16-25 ANS DEPUIS PLUS DE 20 ANS SUR LE TERRITOIRE DE L'ERNÉE



- Répondre aux préoccupations des 16-25 ans sans emploi ni formation, les accompagner dans un projet de vie cohérent pour leur donner ou redonner confiance, les amener vers l'emploi... c'est désormais possible grâce au nouveau dispositif d'accompagnement renforcé « Garantie Jeunes », délocalisé depuis septembre 2017 dans les locaux de la Maison de services au public de l'Ernée. Des conditions d'accueil et matérielles idéales autant pour leur conseillère, Sandra Guihéry, que pour les huit jeunes positionnés sur ce dispositif.

La Garantie Jeunes, c'est :

- Un engagement d'une durée d'un an entre le jeune et la Mission locale
- Un accompagnement tantôt collectif tantôt personnalisé
- Des périodes d'immersion dans les entreprises locales
- Une allocation forfaitaire de 480,02 € par mois



Contact :
Mission locale
Antenne de Mayenne
Tél : 02 43 04 18 99

DU NOUVEAU AU SEIN DE LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (ex Centre de Ressources)



- L'arrivée d'Antoine Bayet, chargé d'accueillir, d'informer et d'orienter l'ensemble des usagers.

- La sortie du nouveau guide disponible dans les différents lieux d'accueil du public (mairies, bibliothèques, antenne solidarité...).

Tél. : 02 43 05 46 31

QUELLES RÈGLES POUR DEMAIN ?

5 mois après la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) auprès de la population, l'étape de sa traduction réglementaire est en cours. Chaque parcelle, privée ou publique, est qualifiée (zone agricole, à urbaniser...) selon les orientations retenues. Un règlement est défini pour chacune des zones et détermine les possibilités et les conditions de construction et d'occupation des sols (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...).

LES GRANDES ÉTAPES DU PLUI



CORENTIN VAILLI AU SERVICE URBANISME



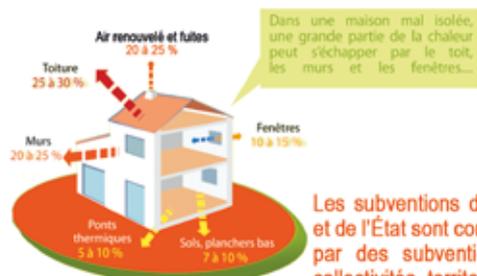
Afin de faciliter la consultation des informations territoriales (cadastre, documents d'urbanisme, réseaux...), la Communauté de communes a mis en place dès 2004, un Système d'Information Géographique. Corentin VAILLI prend le relais d'Aline PASSERAT pour la gestion et le développement de l'outil.

De même, pour améliorer le service de proximité auprès de la population, il intègre le service commun Urbanisme / Application du droit des sols. Il a en charge l'instruction des autorisations d'urbanisme, ainsi que l'accompagnement des porteurs de projets.

Programme Habiter Mieux

Une aide financière qui peut dépasser 50 %
du coût de vos travaux !

« Habiter mieux » est un dispositif d'aide financière pour encourager la mise en œuvre de travaux qui vous permettront de faire des économies d'énergie et de faire baisser votre facture de chauffage.



Les subventions de l'Anah et de l'État sont complétées par des subventions des collectivités territoriales et les caisses de retraites.

Les plafonds ont été revus, vous y avez peut-être droit...
Renseignez-vous auprès de SOLIHA MAYENNE
TEL : 02 43 91 19 91 Mail : contact.mayenne@soliha.fr

Une question sur le logement ?

4 interlocuteurs, une seule permanence,
le 1^{er} mardi de chaque mois : 14h - 16h (sans rendez-vous)
à la Communauté de communes de l'Ernée



SOLIHA

Il guide les propriétaires qui souhaitent bénéficier d'une aide financière, technique. Il vous indique les critères d'éligibilité, vous oriente dans la nature des travaux à engager et vous aide pour le montage des dossiers (aides ANAH Régions, Habiter Mieux...)
Contact : contact.mayenne@soliha.fr / 02 43 91 19 91



L'ADIL

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement offre une information gratuite, neutre et complète sur les problèmes d'ordre juridique, fiscal ou financier ayant trait au logement.
Contact : adil53@wanadoo.fr / 02 43 69 57 00 www.adil53.org



Le CAUE

Pour vous accompagner dans votre projet de réhabilitation ou de construction, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) vous propose des conseils avec leur architecte-conseil.
Contact : CAUE53@wanadoo.fr / 02 43 56 41 79
www.caue53.com



L'Espace Info-énergie

Il donne des conseils personnalisés, gratuits et neutres sur toutes les questions liées à l'efficacité énergétique et la protection de l'environnement.

Contact : energie-ee@orange.fr / 02 52 46 00 00
www.info-energie-paysdelaloire.fr

LES PROFESSIONNELS SE METTENT AU VERT SUR L'ERNÉE

La Communauté de communes de l'Ernée, en collaboration avec la Ville d'Ernée, la Chambre de commerce et d'Industrie et la Chambre des métiers et de l'Artisanat, travaille avec les professionnels du territoire pour développer les initiatives et les meilleures pratiques...



Remise du label Eco-défi aux artisans

Cette opération vise à valoriser les entreprises qui s'engagent pour le développement durable. Pour obtenir le label, les entreprises doivent relever un minimum de trois défis répartis en 7 thématiques. 16 entreprises d'Ernée se sont engagées depuis le lancement et déjà 11 d'entre elles sont labellisées.

Exemples de défis relevés par les entreprises ernéennes	Les entreprises labellisées
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser le personnel - Valoriser les bio déchets - Opter pour des contenants consignés auprès des fournisseurs - Mutualiser ses achats, équipements, matériels - Installer des équipements économes en eau - Suivre et analyser ses consommations d'énergies - Remplacer les produits dangereux par des produits alternatifs - Mutualiser ses démarches avec d'autres entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Le salon de coiffure « Espace 31 » - La boucherie « Plaisir des viandes » - Le magasin « Optic 2000 » - La boulangerie « Dabout » - La cordonnerie « Deshayes » - La boulangerie « Brilhault » - L'entreprise « Relooking Design mais pas que... » - Le fleuriste « LM Fleurs » - La pâtisserie « Aux délices chez Pitault » - Le couturier « Couture Express » - Le salon de coiffure « Esprit Coiffure »

L'action continue puisque, accompagnées par un conseiller de la Chambre des métiers, plusieurs entreprises espèrent recevoir ce label au cours des prochaines semaines.

Des entreprises et des pratiques écoresponsables

Au-delà du programme Eco-défi, de nombreuses entreprises du territoire adoptent des pratiques écoresponsables, notamment en terme de gestion des déchets. En voici quelques exemples :

EMBALLAGES CONTENANTS 	<ul style="list-style-type: none"> • Arco à Andouillé réutilise les cartons et sachets plastiques reçus pour ses envois de colis. Aucun achat d'emballage n'a été effectué depuis 6 ans. • Les pépinières Dauguet à Larchamp ont mis en place avec leurs clients paysagistes un système de récupération des pots plastiques fournis. • Escale Primeurs à Ernée a choisi, en accord avec ses fournisseurs locaux d'utiliser des contenants réutilisables.
RÉDUCTION DE DÉCHETS À LA SOURCE 	<ul style="list-style-type: none"> • Les Maçons d'Antan à Andouillé pratiquent l'éco-pâturage pour entretenir les espaces verts de leur site. • LeaderPrice à Ernée limite le gaspillage alimentaire en effectuant des dons à la P'tite Epicerie des denrées à DLC/DLUO courtes.
BIO DÉCHETS 	<ul style="list-style-type: none"> • Corazza menuiserie à St Denis de Gastines élimine la sciure de bois produite via un agriculteur local qui l'utilise comme litière pour le bétail. • La boulangerie Delanoé à St Pierre des Landes valorise ses invendus de pain grâce à la collecte de l'association Pain contre la Faim 35.

Les déchets d'une entreprise peuvent véritablement devenir la matière première d'une autre. Si vous souhaitez un accompagnement pour valoriser une matière ou un déchet que vous produisez, n'hésitez pas à contacter le service environnement au 02.43.05.24.53.

De nombreux autres témoignages sont à consulter sur le site www.ecomotives53.fr

Evolution de la Redevance Ordures Ménagères pour les professionnels



Une différence importante sur les redevances payées par les professionnels du territoire et la réalité du coût de la collecte a été constatée.

Le principe de la redevance étant de facturer, au plus juste, le coût du service, la commission Déchets Ménagers a travaillé ces derniers mois sur une refonte des critères de calcul de la Redevance Ordures Ménagères pour les professionnels.

Après étude, une grille a été adoptée qui attribue à chacun un tarif au plus près du coût réel de la collecte.

De nouvelles règles de calcul sont également mises en place pour la facturation en déchèteries : les élus ont fait le choix de s'aligner sur les tarifs appliqués au niveau du département (correspondant aux coûts réels du traitement des déchets déposés), que ce soit pour les professionnels ou les collectivités.

Pour en savoir plus :

www.cc-lernee.fr - rubrique : environnement / votre facture

Les événements à venir en 2018...

3 FÉVRIER



ERNÉE
Patax plays Michael Jackson
Musique pop, jazz fusion
Le roi de la pop revisité

13 FÉVRIER



ERNÉE
A table
Théâtre d'objet
1 soirée / 3 créations / entractes gustatifs

Saison
culturelle
la 3^e
de l'ERNÉE



22 MARS

ST DENIS DE GASTINES
Ouïe
Clown
2 clowns tentent de mettre un doigt devant la bouche du monde

10-11 MARS



LA BACONNIÈRE
Championnat de France
Escalade de bloc jeune

6 MAI



ERNÉE
Championnat de France de Quad Cross

19 ET 20 MAI



Tour du Bocage et de l'Ernée
Cyclisme

9 JUIN



ERNÉE
Spartan Race
Course à épreuves

6 & 7 JUILLET



ST DENIS DE GASTINES
Festival Au Foin de la Rue
Musique actuelle

13 JUILLET



LARCHAMP ET ST DENIS DE GASTINES
Passage du Tour de France
Cyclisme

21 & 22 JUILLET



ST DENIS DE GASTINES
Endurathlon
Course à pied - VTT